

Annexe : Grilles de sélection

Comité de sélection LEADER du 11/03/2026

Grille de sélection

Intitulé du projet : La fête du Cognac : nouveau site

Porteur de projet : La Fête du Cognac

N° de pré-demande : 31092010

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>La fête du cognac contribue à enrichir l'offre lié au tourisme évènementiel du territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est d'améliorer les conditions du festival pour contribuer à son développement.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Le porteur de projet a la capacité financière, a défini les étapes de son projet et dispose de 4 salariés et 500 bénévoles dédiées à la préparation de cet événement.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est soutenu par de très nombreux acteurs institutionnels, associations et entreprises des 2 Charentes.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Les bénévoles et les administrateurs de l'association, d'horizons divers, jouent toujours un rôle central dans les décisions prises pour l'organisation du festival.</i>
		Effet levier <i>La création du nouveau site va engendrer des investissements importants pour l'association. L'aide permettrait de pérenniser l'évènement.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>C'est le seul festival de grande ampleur du territoire qui promeut les produits viticoles et culinaires régionaux.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le festival rayonne à l'échelle régionale.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>La Fête du cognac échange régulièrement avec les membres du club des festivals de Charentes tourisme.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Le tarif d'entrée est en-dessous de la moyenne des festivals musicaux comparables. Le festival a un partenariat « Festival pour Tous » avec le Département. Le public du festival est très éclectique et intergénérationnel.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Depuis de nombreuses années La Fête du Cognac est engagé dans une démarche de développement durable : Construction en matériaux recyclable et recyclée, vaisselle compostable, toilettes sèches, etc... Elle s'est associée avec l'association des Jardins Respectueux pour le tri des déchets : l'an dernier 98% de ses déchets ont été valorisés.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Grand Cognac a mis en place une navette entre l'espace 3000 et le festival et créé une communauté sur la plateforme de covoiturage Modalis. L'association Velo d'Vie a installé un parking vélo le temps de l'évènement.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 17/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Regards croisés entre Nature, Culture et Résilience

Porteur de projet : Association Les Jardins Respectueux

N° de pré-demande : 49524410

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>L'objectif du projet est de construire une médiation durable entre l'homme et son environnement au Jardin Respectueux, afin de préserver les ressources, la biodiversité et les paysages.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le projet fixe des objectifs clairs et progressifs sur 3 ans.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>L'association dispose d'une équipe expérimentée, d'un réseau solide, avec des moyens adaptés aux ambitions du projet.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet associe habitants, bénévoles, artistes, partenaires institutionnels et acteurs locaux dans une construction progressive, favorisant l'expression des besoins du territoire.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Porté par l'association et son comité de pilotage, le projet renforce la coopération entre acteurs culturels, éducatifs, environnementaux et collectivités du territoire.</i>
		Effet levier <i>Le soutien LEADER va permettre d'offrir une programmation pluriannuelle ambitieuse.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet croise création artistique, écologie et participation citoyenne, dans une approche intégrée inédite.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet génère de l'activité pour les artistes et les prestataires locaux. Il rayonne à l'échelle du GAL. Il augmente l'offre touristique disponible sur le territoire (offices de tourisme, flow vélo...)</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>La méthode, les outils pédagogiques et les supports d'exposition seront diffusés dans les différents réseaux de l'association.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>La tarification accessible, la gratuité pour les adhérents et les visites destinés aux scolaires favorisent l'accès de publics variés.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet valorise les milieux naturels et privilégie des installations intégrées au paysage.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Implanté le long de la Flow Vélo, le projet encourage les mobilités douces et s'intègre dans une logique de sobriété et d'usage raisonné des ressources.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 19/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création de la maison de la nature

Porteur de projet : Association Les Jardins Respectueux

N° de pré-demande : 49606410

Critères de sélection	Note maximum	Exemples de paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme LEADER	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet crée un pôle territorial dédié à la transition écologique, à l'éducation à l'environnement et à l'écoconstruction. Il renforce la coopération entre acteurs locaux et développe des ressources pédagogiques au service du territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le projet vise la rénovation écologique de la Maison de la Nature afin de favoriser le lien inter-association, structurer un centre de ressources, développer la conservation des semences et renforcer les actions pédagogiques et partenariales.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>L'association s'appuie sur une équipe salariée expérimentée, des bénévoles actifs et des partenaires techniques impliqués. Les phases du projet sont clairement définies : diagnostic, conception participative, travaux et chantiers participatifs.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet associe bénévoles, conseil d'administration, artisans, architecte spécialisé, acteurs locaux et partenaires du territoire dans la conception et la réalisation.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>La Maison de la Nature vise à devenir un lieu de coordination entre associations, partenaires associatifs, prestataires de formations et structures d'éducation à l'environnement, favorisant la mutualisation de ressources et les projets communs.</i>
		Effet levier <i>LEADER permettra d'accélérer la rénovation et de consolider un investissement structurant au service de la coopération et du développement d'activités durables.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet combine rénovation écologique participative, écoconstruction avec matériaux biosourcés locaux et création d'un conservatoire de semences locales, ce qui constitue une approche originale à l'échelle du territoire.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet mobilise des artisans locaux, valorise des ressources du territoire et renforce les activités pédagogiques et partenariales. Le projet rayonne à l'échelle du territoire du GAL, voire à l'échelle départementale.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Les techniques seront documentées et diffusées via des formations, des chantiers participatifs et un centre de ressources afin d'inspirer d'autres projets.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>Le lieu permettra d'être un lieu ressources pour les scolaires, bénévoles, habitants et acteurs locaux. Les ressources pédagogiques et les semences conservées seront accessibles aux adhérents et aux structures du territoire.</i>
		Exemplarité environnementale <i>La rénovation privilégie des matériaux locaux et biosourcés (bois, miscanthus, argile), valorise la biodiversité et la conservation de semences locales.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le bâtiment, sobre et démonstrateur, intégrera des solutions passives : isolation, ventilation naturelle, serre bioclimatique, gestion des eaux pluviales.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 17/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un café associatif

Porteur de projet : Commune de Salles d'Angles

N° de pré-demande : 49515710

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le café associatif va apporter un service de proximité, et permettre de renforcer la cohésion sociale et en soutenant une initiative associative durable.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs sont clairement définis : créer un lieu de convivialité pérenne, offrir une animation locale et lutter contre l'isolement.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La construction du projet (accompagnement méthodologique par mille cafés, formalisation d'un bail, formation des bénévoles,...) démontre les solides capacités du porteur de projet.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est le fruit d'une concertation locale approfondie. Habitants, associations et élus ont été associés à la définition des besoins et s'impliquent dans la gouvernance.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le café est porté par une association dédiée et s'appuie sur le tissu associatif existant. Il favorisera l'interconnaissance des acteurs locaux.</i>
		Effet levier <i>Sans LEADER, le financement et l'expertise méthodologique auraient été plus difficiles à mobiliser, ce qui renforce l'intérêt du soutien européen dans la structuration du projet.</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le modèle de café associatif est une réponse innovante à l'absence de lieu de convivialité formel en centre-bourg.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet ne prévoit pas de création d'emplois directe significative mais génère un effet positif sur la vie locale. Il rayonne à l'échelle communale, voir à l'échelle du bassin de vie (sud de l'agglomération de Cognac).</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>L'intégration dans le réseau national 1000 cafés facilite le partage des retours d'expérience et peut inspirer des initiatives similaires.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'équipement vise à réduire l'isolement social, faciliter l'accès à un lieu de rencontre pour tous publics et peut favoriser une dynamique d'attractivité inclusive.</i>
		Exemplarité environnementale <i>En plus de nouveaux débouchés pour les produits locaux, la réhabilitation d'un bâtiment existant limite l'artificialisation et s'inscrit dans une démarche de sobriété foncière.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>La réhabilitation d'un bâtiment existant en cœur de bourg favorise les déplacements de proximité.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un circuit touristique numérique à Saint-Même-les-Carières

Porteur de projet : Saint-Même-les-Carières

N° de pré-demande : 49718510

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet valorise les carrières et le bourg, renforce l'attractivité du centre-village et enrichit l'offre touristique et culturelle pour les visiteurs et les habitants du territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Objectifs : valoriser et rendre accessible le patrimoine industriel de Saint-Même-les-Carières via un parcours numérique immersif accessible en permanence. Résultat attendu : 500 utilisateurs par an.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Le porteur s'appuie sur un comité de pilotage pluridisciplinaire et un prestataire expert en la matière.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Une concertation a été réalisée auprès des élus, des habitants, des associations de la commune, de l'Agglomération, du Département...</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>La commune s'est associée à des acteurs locaux spécialisés pour ce projet : le PETR et l'association Saint-Même Patrimoine.</i>
		Effet levier <i>Ce type de projet ne pourrait pas voir le jour sans le programme LEADER tant les contraintes budgétaires sont élevées au sein des collectivités.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le parcours intègre un réseau actif depuis 2021 (plus de 5 000 utilisateurs/an). Il propose un outil de visite numérique adapté à un site inaccessible et mobilisable en cas d'ouverture future des carrières.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet rayonne à l'échelle du GAL et peut générer des retombées économiques en augmentant la fréquentation touristique, notamment le nombre de visites mensuelles proposées par l'association Saint-Même Patrimoine.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Intégré au réseau des Itinéraires du temps Legendr, le projet pourra inspirer d'autres parcours sur le territoire.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'application Legendr est accessible gratuitement sur tous les smartphones.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet sensibilise à la préservation de la biodiversité et s'appuie sur une solution numérique durable mutualisée à l'échelle du territoire.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le parcours ne sera réalisable qu'à pied.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un multiple rural à Boutiers-Saint-Trojan

Porteur de projet : Commune de Boutiers-Saint-Trojan

N° de pré-demande : 50529910

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le multiple va apporter des services de proximité, permettre de renforcer la cohésion sociale et de soutenir les dynamiques associatives.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs sont clairs et réalistes : revitaliser le centre-bourg, rétablir des services essentiels, et créer un lieu de vie dynamique cohérent avec les besoins identifiés.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Une étude d'opportunité a été réalisée par la CCI, un business plan formalisé et un exploitant identifié.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le rachat du bâtiment et le projet ont été présentés aux habitants. Plusieurs associations ont déjà manifesté leur intérêt pour les espaces, confirmant l'adéquation aux besoins identifiés.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Une structure gestionnaire est identifiée et travaille avec l'ensemble des acteurs socio-économiques locaux : associations, commerces existants,...</i>
		Effet levier <i>LEADER apporte un financement structurant et une dynamique de réseau indispensable.</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>L'offre hybride multi-services (bar, épicerie, poste, relais colis, espace partagé) est innovante et adaptée aux besoins actuels du bassin de vie.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet soutient l'économie locale, génère des emplois directs et rayonne à l'échelle communale et intercommunale par l'attraction de nouveaux flux.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Le projet capitalise sur des expériences similaires (ex : Hiersac) et peut servir de modèle pour d'autres communes.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'offre favorise l'accès aux services essentiels et va permettre le maintien d'activité et d'emplois dans ce bourg fortement polarisé par l'agglomération de Cognac.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation performante et privilégie des matériaux durables.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>L'apport de nouveaux services devraient permettre de limiter des déplacements vers le centre-ville de Cognac.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un café-épicerie associatif à Saint-Preuil

Porteur de projet : Commune de Saint-Preuil

N° de pré-demande : 50739710

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le café-associatif situé dans le bourg, près de la mairie, va apporter un service de proximité et permettre de renforcer la cohésion sociale, en soutenant une initiative associative durable.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de services simples ouvert 3 fois par semaine. L'objectif est d'assurer une fréquentation stable, notamment avec l'organisation d'activités régulières (café philo, ateliers divers...)</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La commune assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, le Comité des Fêtes assure l'exploitation. Les rôles sont définis et le fonctionnement a été anticipé.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>2 réunions publiques ont permis d'associer les habitants et acteurs locaux à la définition du projet. Les besoins exprimés ont directement orienté le projet. Le Comité des fêtes et les autres associations de la commune seront invités à suivre le chantier.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est porté conjointement par la commune et le Comité des Fêtes. Il favorise les liens entre les associations locales, le dispositif DIAPAR, des retraités prêts à apporter leur compétence pour animer le lieu.</i>
		Effet levier <i>L'appui LEADER permet de sécuriser l'investissement. Il renforce la crédibilité financière et facilite son inscription dans une logique de développement territorial.</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le modèle de café associatif est une réponse innovante à l'absence de lieu de convivialité et de commerces dans le centre-bourg.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet ne crée pas d'emploi direct mais soutient l'économie (à terme lieu de dépôt de paniers bio) et l'attractivité de la commune. Son rayonnement est principalement communal, avec un impact sur le bassin de vie.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>L'expérience pourra inspirer d'autres communes rurales. L'adhésion envisagée à des réseaux spécialisés facilitera le partage de pratiques et la diffusion du modèle à l'échelle nationale.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'équipement vise à réduire l'isolement social, maintenir un service de proximité en zone rurale et favoriser la participation bénévole de publics retraités.</i>
		Exemplarité environnementale <i>En plus de créer de nouveaux débouchés pour les produits locaux (paniers fermiers), le projet s'inscrit dans une logique de sobriété foncière, via la réhabilitation d'un bâtiment existant, ainsi que le réemploi de matériaux et l'économie d'énergie.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>La réhabilitation d'un bâtiment existant en cœur de bourg favorise les déplacements de proximité. Le mode de chauffage au fuel sera remplacé par des pompes à chaleur.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20